

4A2-03
977

FICHE TECHNIQUE
PROJET UNDAF SENEGAL

2012-2016

W

(Travail préparé et réalisé par BABA BA Stagiaire à la Cellule de Suivi Opérationnel des Programmes de Lutte contre la Pauvreté).

Présentation :

- A- Résultats du PCNUAD.
- B- Initiatives hors PCNUAD.
- C- Ressources estimatives du PCNUAD.
- D- Mécanismes de pilotage du PCNUAD.
- E- Mécanismes de suivi et d'évaluation du PCNUAD.

Perspectives - Recommandations.

*Vu,
les parties relatives à
la présentation et aux résultats
du PCNUAD. Je verrai
également aller à ma
logique rédactionnelle plus
claire. (contate, simplifier
avec d'intervenir). Beaucoup
d'idées et d'informations mais il
manque un agencement intant.
Bon courage.*

Présentation :

- 9 | La problématique sur le processus d'élaboration du nouveau cycle du Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PCNUAD) décline un sens.
- 9 | Le mot sens pose ici une alternative qui est à comprendre sous une forme inclusive et exclusive.
- 9 | L'alternative inclusive est sens comme signification et l'alternative exclusive sens comme direction.

De ce point de vue, la signification du PCNUAD passera par la compréhension du bilan du DSRP I et II et l'élaboration du Document de Politique Economique et Social (DPES) de troisième génération et une analyse documentaire complémentaire.

La direction de ce vœu dépendra de la validation finale du PCNUAD et son approbation par les principaux acteurs notamment le gouvernement, l'équipe pays du système des Nations Unies (SNU), les Organisations non Gouvernementales, la Société Civile et d'autres partenaires nationaux et internationaux.

L'appui du SNU est orienté dans la mise en place d'initiatives en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), l'équité économique et le renforcement de la bonne gouvernance.

Le PCNUAD 2012-2016 toujours dans ce souci de perfectionnement et d'excellence à capitaliser l'expérience du PCNUAD 2007- 2011 en retenant les leçons suivantes :

L'importance des arrangements institutionnels dans l'efficacité des programmes d'appui au développement, l'utilité et la perspicacité des interventions ciblées, la nécessité d'une prise en compte meilleure du fait sociologique dans le contexte de la décentralisation et de la mise en œuvre de la Stratégie de Réduction de la Pauvreté.

Aussi, toujours dans cette perspective de maximisation du rôle moteur du SNU, l'évaluation a recommandé une meilleure communication auprès des ménages.

Notons pour le comprendre, que le DPES de troisième génération a été élaborée à la suite du bilan du DSRP II et vise essentiellement l'accélération de la réalisation des OMD à l'horizon 2015.

L'analyse de la situation nationale révèle un écart entre hommes et femmes en matière d'accès aux services sociaux de base et une inégale répartition des infrastructures.

Le SNU au Sénégal compte tenu de sa neutralité, de sa crédibilité et de son expertise en matière de droits humains et du développement durable dispose des avantages comparatifs dans l'appui conseil sur les questions stratégiques de développement, le renforcement des capacités et la promotion de la gouvernance démocratique.

A- RESULTATS DU PCNUAD.

Le SNU au Sénégal s'est engagé à respecter la Déclaration de Paris et le Plan d'Action d'Accra en définissant des résultats clairs, mesurables et réalisables dans la promotion d'une approche multisectorielle.

C'est pourquoi trois (3) pôles ont été retenus pour le prochain PCNUAD :

==== La création d'opportunités pour le développement économique du monde rural.

==== L'accélération de l'accès aux services sociaux de base.

==== Le renforcement de la gouvernance au niveau central et local en vue d'un développement humain durable.

La coopération relevant purement de la stratégie. Par conséquent, les interventions du SNU cibleront prioritairement les principaux détenteurs de droits c'est-à-dire les populations les plus vulnérables et susceptibles de ne pas jouir des droits y relatifs.

Mais aussi, les principaux débiteurs d'obligation à savoir le Gouvernement, les institutions publiques, les autorités locales (traditionnelles et religieuses) et la société civile.

La création d'opportunités pour le développement économique du monde rural est marquée surtout par le Rapport Mondial sur le Développement Humain 2010 qui place le Sénégal au 114^{ème} rang sur 169 pays en termes d'Indice de Développement Humain (IDH). Cette faible progression de l'IDH s'explique par un ralentissement de la croissance du PIB réel, avec 3,2% en 2008 et 2,2% en 2009 selon la DPEE (Direction des Etudes et de la Prévision Economique) et une stagnation du niveau général de la pauvreté qui serait passé de 50,8% en 2005 à 50,7% en 2009.

Ainsi, selon l'ESAM 2 (Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages), le taux de chômage des jeunes (15-24ans) a connu une légère augmentation. Il est passé de 13,6% en 2002 à 14,4% en 2005.

L'extrême jeunesse de la population (49% a moins de 18ans) et leur faible accès à l'emploi ainsi que les difficultés à maîtriser des secteurs clés de la vie économique et sociale comme l'énergie et l'alimentation.

Le SNU au Sénégal, à travers ses engagements veut faire bénéficier aux populations des zones rurales et plus particulièrement aux femmes et aux jeunes, des initiatives d'emplois décents et de création de revenus, ainsi qu'une meilleure sécurité alimentaire.

Ceci passera par la réalisation des effets¹ intitulé « dans les zones d'intervention, les revenus des producteurs, hommes et femmes, sont augmentés » et de l'effet² portant sur « la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations de façon durable. »

L'accélération de l'accès équitable des populations aux droits et services sociaux de base et l'inclusion sociale dans le développement durable sont marquées par des gaps importants existant dans certains domaines comme l'éducation et la santé. Ces données récentes indiquent que les OMD 4 et 5 risquent de ne pas être atteints en 2015.

Le Sénégal ayant aussi souscrit à la Déclaration du Millénaire se devra de lutter contre les violences faites aux femmes, aux enfants, aux filles ainsi que l'exploitation économique des enfants, les mariages précoces et l'excision.

Ainsi, pour face à ces défis, le Sénégal a inscrit dans son DPES, « le renforcement de la gouvernance au niveau central et local en appui au développement durable » et l'élaboration de programmes conjoints.

B- INITIATIVES HORS PCNUAD

Le PCNUAD 2012-2016 n'exclut pas de nouveaux domaines d'intervention. Cependant, dans ce contexte, la programmation conjointe sera privilégiée.

Ces interventions dont l'objectif est d'accélérer et d'explorer de nouveaux domaines de développement seront définies par le Gouvernement et pour lesquelles la réponse du Système des Nations Unies sera sollicitée.

C- RESSOURCES ESTIMATIVES DU PCNUAD

Les ressources estimatives du PCNUAD s'élèvent à 178 030 616 millions \$ US et seront réparties selon une logique prioritaire.

L'axe 1 (développement économique) se verra alloué 32% des ressources, l'axe 2 (services sociaux de base) 60% et l'axe 3 (gouvernance) 8% des ressources. On note une augmentation de 37 millions \$ US en valeur absolue et 21% en valeur relative par rapport au PCNUAD de 2007-2011.

D- MECANISMES DE PILOTAGE DU PCNUAD.

Le pilotage de PCNUAD 2012-2016 repose sur le principe sacrosaint de l'unité dans l'action sous le leadership du Coordonnateur résident.

Le Comité directeur composé des chefs d'agences du SNU, l'équipe pays des Nations Unies sous la présidence du Coordonnateur résident, le Comité des programmes et les Groupes thématiques sont les principales structures de pilotage.

E- MECANISMES DE SUIVI ET D'EVALAUTION DU PCNUAD.

Dans le but d'assurer une certaine cohérence globale du système, le dispositif de suivi et d'évaluation du PCNUAD s'inscrira dans celui du DPESH.

A cet effet, la production d'une revue annuelle conjointe, l'évaluation à mi-parcours des résultats obtenus seront les actions concrètes de gestion de suivi et d'évaluation du PCNUAD.

PERSPECTIVES-RECOMMANDATIONS

Le monde du 21^{ème} siècle est caractérisé par d'innombrables interconnexions entre individus, organisations et Etats, favorisant ainsi une multitude de rencontres et de relations. Ces rencontres servent souvent de plates formes de dialogue, de concertation et de négociation. En outre, les défis actuels nés de la mondialisation exigent une mise en commun des ressources, des énergies et des compétences. D'où la multiplication des réunions pour élaborer des stratégies aussi bien au plan national, régional et international.

Qu'il s'agisse de faire face à la crise économique et financière, de lutter contre le changement climatique ou d'éradiquer la pauvreté ; l'importance de la concertation, de la collaboration et de la négociation n'est plus à démontrer. La conjugaison des efforts au niveau continental pour examiner ensemble les préoccupations de nos populations est devenue une nécessité. Par ailleurs, la complexité des défis à affronter et l'impératif de coordination des actions à mener, font qu'en ce moment, aucune personne, aucune organisation et aucune nation ne peut objectivement à elle seule être en mesure d'affronter les nombreux défis actuels.

Se pose alors la question de savoir, comment les pays Africains peuvent y participer activement et tirer profit de cette interconnexion pour parvenir à construire son développement tout en garantissant, par ailleurs, la paix, la stabilité, des institutions et le renforcement des valeurs universelles de démocratie. Il s'agit donc ici de tenter de répondre à la question de savoir, comment les pays Africains peuvent tirer profit des multiples occasions de rencontres et de négociations portant notamment sur les enjeux liés à la mondialisation de l'économie, l'attractivité des marchés des affaires, l'utilisation de l'expertise internationale, l'avancée de la science et de la technologie, le renforcement de la sécurité et la garantie de la paix dans le monde sans altérer la stabilité sociopolitique des Etats.

L'autre phénomène notre siècle reste la compétitivité. Dans presque tous les domaines, la compétition devient le maître mot. Autant, on assiste à la compétition des produits, des idées, des compétences et des influences, on s'oriente tout aussi vers la consécration de la loi du plus habile. S'il ne fait pas de doute que depuis quelques années, l'Afrique connaît un certain regain d'intérêt, il se pose parallèlement la question de savoir comment notre continent peut-il efficacement tirer le meilleur parti de toute l'attention que lui portent de plus en plus les Etats aux économies développées tout comme ceux aux économies émergentes. Aussi, serait-il davantage intéressant de réfléchir à quelles stratégies il conviendrait de mettre en œuvre, à quelle compétence développer et comment user des atouts et compétences actuelles, pour conduire des négociations efficaces et de nature à rendre notre continent un véritable acteur structurant des relations internationales en lieu et place du rôle d'enjeu qu'il a malheureusement encore très souvent joué.

Autrement dit, il s'agit de savoir comment les pays africains peuvent valablement occuper une place qui leur revient dans un monde où s'entrecroisent plusieurs acteurs, plusieurs intérêts, et où la compétitivité est de rigueur. Plusieurs pistes de réflexion s'offrent dès lors à nous, à savoir :

La prise en compte de la volonté et des capacités des parties en compétition à travers notamment le développement des capacités et des stratégies de négociations éclairés par un leadership ambitieux et dévoué à cet effet. Car, cette capacité fait encore et malheureusement encore défaut dans la plupart des pays. C'est dire en réalité que l'Afrique a besoin de responsables ayant la « capacité de fédérer et de mobiliser les énergies autour d'une action collective et d'une ambition commune » à l'occasion des négociations de divers ordres sans la maîtrise de ces capacités et de ces compétences aux niveaux individuel, institutionnel, et national ; il sera difficile de réussir des négociations de plus en plus complexes aujourd'hui. En effet, c'est désormais un truisme que de dire que c'est par et à travers la négociation que les contrats, les conventions et les accords sont signés.

Aussi, est-ce par la négociation que les grandes décisions internationales, sont prises. Ainsi, grâce et par la maîtrise des capacités de leadership dans la conduite des négociations, l'on affirme ses compétences et capacités à convaincre, à persuader et à gagner, sachant que la « négociation est la recherche d'un accord, d'un compromis et fondé sur des intérêts matériels ou des enjeux quantifiables et non quantifiables entre deux ou plusieurs interlocuteurs dans un temps déterminé. » Les capacités et les compétences de leadership dans la négociation permettent ainsi de peser dans la prise de décision, d'influencer les politiques et de participer d'une façon effective à la gouvernance mondiale.

Cette situation a généralement pour conséquence de condamner certains de nos pays à la marginalisation dans les négociations internationales retardant parfois d'avantage leur décollage économique et quelque fois les objectifs de paix et développement escomptés.

D'où la question de savoir comment faire évoluer cette situation et permettre à l'Afrique de mener des négociations utiles et nécessaires à son propre développement.

Cette approche hypothético-déductive qui consiste à partir d'un cadre général qu'est l'Afrique pour aboutir à un cadre particulier à savoir le Sénégal, nous a permis de constater l'excellente qualité aussi bien rédactionnelle que substantielle du PROJET UNDAF SENEGAL (2012-2016).

Le problème réside dans sa mise en œuvre, dans sa rentrée en acte qui sont souvent confrontées à des détournements d'objectifs, de sens et de perspectives posant du coup la problématique de leur utilité vue les moyens colossaux réunis par son élaboration.

Tout ceci ne sera qu'effectif qu'avec une volonté politique réelle.